

[Ms. Dumont 50_441]

Discussion sur le papier monnaie à propos d'un ouvrage d'H. Thornton*

Dans un ouvrage publié en [1802] par Mr H. Thornton,]¹ je trouve sur le papier-monnaie une opinion absolument opposée à la mienne: opinion qui, en la supposant vraie, présente une raison suffisante pour rejeter la mesure que je propose ici comme le seul moyen de prévenir l'excès du papier-monnaie.

Avant d'entrer dans l'examen de cette opinion, je dirai un mot sur le mérite de l'écrit où elle est affirmée. Je dois à l'auteur un tribut de reconnaissance comme à un maître qui m'a instruit et même le seul qui m'ait instruit, relativement à cette branche encore neuve de la science statistique. Les faits qui lui servent de base sont exacts et précis, ses raisonnements sont tirés des seules sources légitimes, les inconvénients et les avantages. Il n'y a point de jargon sur les droits de l'homme, il n'y a point de conclusions fondées sur des métaphores, point d'absorption, point de digestion, point de roue de circulation, point de distillation, point d'évaporation, toutes figures qui jouent un grand rôle dans les ouvrages les plus célèbres de finance.² Dans son style simple et naturel, je ne trouve rien que je ne comprenne sans effort, mérite qui doit être estimé à proportion de sa facilité apparente et sa difficulté réelle. En un mot, chaque proposition est claire et je vois d'abord ce que je puis adopter et ce que je dois rejeter.

[Ms. Dumont 50_442]

Dans ma manière de voir, l'accroissement du numéraire par l'accroissement du papier-monnaie a été une affaire de choix —de choix déterminé par une vue de profit exempt de blâme.—J'admets que cette augmentation de numéraire a été une cause d'augmentation de richesse réelle à un degré qui n'aurait pas eu lieu sans cela et jusqu'à ce point avantageux dans ses effets. Je l'accuse en même temps d'avoir été productive de

* [Editor's Note: This fragmentary work was almost certainly begun, but not finished, by Bentham in 1802. It warrants inclusion in the present volume for the light it sheds on his views, and especially on his developing views on population.]

¹ H. Thornton, *Enquiry into the Nature and Effects of the Paper Credit of Great Britain*, London, 1802.

² [Annotation to be finalized.]

deux maux dont chacun d'eux suffit pour contrebalancer le bien: en tant qu'augmentation du numéraire, il en a résulté une dépréciation de l'argent, une hausse des prix et une taxe énorme quoiqu'indirecte sur le revenu: en tant qu'augmentation par émission de papier-monnaie, il en résulte une masse toujours croissante d'engagements à payer en portions correspondantes d'une masse de monnaie métallique qui va toujours en décroissant—danger qui aboutit à la certitude d'une banqueroute universelle.

Dans la manière de voir de Mr Thornton, l'augmentation du numéraire a été plutôt une affaire de nécessité que de choix—un moyen de défense personnelle pour prévenir les inconvénients qui se seroient fait sentir si, dans les accroissements du commerce, le numéraire n'avoit pas eu des accroissements proportionnels.³ L'auteur spécifie d'une manière nette et distincte les inconvénients, résultant d'un commerce qui acquiert plus d'étendue, si le numéraire ne se multiplioit pas en proportion: et selon lui, l'accroissement du numéraire a été un remède préventif par rapport à ses inconvénients.

[Ms. Dumont 50_443]

Qu'il y ait des cas où un déficit dans le numéraire puisse produire des inconvénients réels, et même amener la banqueroute, et que dans ces cas une émission de papier-monnaie ait pu être avantageuse, ce sont là des propositions que j'admets comme lui.⁴

Je suis également convaincu qu'un déficit pareil à celui qui résulta d'une diminution

³ See, for instance, Thornton, *Enquiry into the Nature and Effects of the Paper Credit of Great Britain* p. 75: 'It is plain, .^.^ that any very great and sudden diminution of Bank of England notes would be attended with the most serious effects both on the metropolis and on the whole kingdom. A reduction of them which may seem moderate .^.^ of one-third or two-fifths might, perhaps, be sufficient to produce a very general insolvency in London, of which the effect would be the suspension of confidence, the derangement of commerce, and the stagnation of manufactures throughout the country'. Thornton had made a similar point in his evidence to the House of Lords Committee on the Outstanding Demands of the Bank of England on 30 March 1797, when he reported that he considered the evidence of rising premiums on securities easily convertible into Bank notes as proof 'that the Bank Notes in Circulation have not borne a due Proportion to the Wants of the Publick'; and that 'the increased Transactions of Commerce in the Metropolis must have required an increase of the Bank Notes issued': see *Lords Journals* (1796–8) xli. 209 (*Lords Sessional Papers* (1796–7) ii. 222; Alexander Allardyce, *An Address to the Proprietors of the Bank of England. By A. Allardyce, Esq. M. P. One of the Proprietors of the Bank of England* (first published 1797), 3rd edn, London, 1798, discretely paginated Appendix, p. 54). See also p. 000 n. above. [To note to UC iii. 87, 'Thoughts on Paper Money']

⁴ [Annotation to be finalized]

considérable dans la masse des billets de banque en circulation, produisit des inconvénients sérieux et même une chance considérable de banqueroute universelle.⁵

J'admets que le maximum de la perfection seroit—que la proportion de l'argent aux valeurs vénales restât constamment la même: en sorte que si à la fin d'une période de dix ans, à compter d'aujourd'hui, les valeurs vénales augmentoient d'un $\frac{1}{10}$, ce qu'il y auroit de plus heureux, c'est que le numéraire (c'est à dire le pouvoir du numéraire, comprenant sa quantité et sa vitesse de circulation tout ensemble) augmentât de même de $\frac{1}{10}$ —et que si contre le cours ordinaire des choses, et par l'effet de quelque calamité, les valeurs vénales venoient à diminuer d'un $\frac{1}{10}$, le numéraire éprouvât un décroissement proportionnel.

Voici le point sur lequel je diffère de Mr Thornton.

Je ne crois pas que les inconvénients résultant d'un décroissement du numéraire dans sa proportion aux valeurs vénales et jusqu'à un certain degré soit aussi grand que les inconvénients résultant d'un accroissement du numéraire dans sa proportion aux valeurs vénales au même degré. [Ms. Dumont 50_444] Je pense que si l'on mettoit un terme final à l'augmentation du papier-monnaie, l'inconvénient qui pourroit en résulter seroit presque nul en comparaison de l'avantage qui consiste à prévenir les maux inséparables de cette augmentation abandonnée au libre arbitre des banques.

Pour estimer les inconvénients qui pourroient résulter d'une mesure politique par laquelle on mettroit un terme final à l'augmentation du papier-monnaie, il y a deux choses à considérer.

1° Le dernier degré possible de la diminution des prix : c'est à dire l'accroissement dans la valeur de l'argent qui pourroit résulter de cette cause dans une période donnée.

2° L'effet de la diminution des prix sur les intérêts des diverses classes qui pourroient en être affectées à leurs désavantages.

Please insert a short rule.

1. L'accroissement dans la valeur de l'argent sera l'effet de la rareté comparative de

⁵ [Annotation to be finalized]

l'argent: mais cette rareté, ayant pour sa cause l'accroissement de la prospérité du pays, aura pour sa limite la limite de cet accroissement.

Cette considération simple et préliminaire va bien loin pour la décision de l'argument: car quel est l'objet définitivement en vue? ce n'est pas l'accroissement de l'argent, mais l'accroissement de la richesse réelle, ce n'est pas l'accroissement de l'ombre, mais de sa substance. Si la richesse réelle s'augmente, peu importe si l'argent augmente ou non: [Ms. Dumont 50_445] si la richesse réelle ne s'augmente pas, l'inconvénient supposé n'a pas lieu.

On dira peut être que dans ce cas, comme je l'ai dit dans le cas opposé, que la richesse peut être achetée trop cher. La richesse achetée par l'accroissement de la proportion de l'argent avec les choses vénales est, selon moi, achetée trop cher: n'en pourroit-on pas dire autant de celle qui est achetée par la décroissance de la proportion de l'argent?

1° Je ne fais pas mention du décroissement de la proportion d'argent avec les choses vénales comme un moyen d'augmenter la richesse. Je ne lui attribue pas cette tendance: je lui attribue au contraire une tendance à diminuer la richesse jusqu'à un certain degré. J'admets que c'est un obstacle au maximum de l'opulence: au moins aussi longtemps qu'on borne son calcul à une période fixe et limitée: mais le caractère dans lequel je recommande cette maxime, c'est un moyen sûr d'acheter un degré de sécurité proportionné au mal prévenu, et par conséquent sans comparaison supérieure en nature au plus haut degré possible d'opulence qu'on lui sacrifie.

J'admets que la rareté de l'argent produit des inconvénients—il fait éprouver une sensation de perte à quelques classes d'individus, comme l'abondance croissante d'argent fait éprouver le même inconvénient, une sensation de perte à d'autres classes d'individus.

Pour comparer perte avec perte, procédons d'abord à estimer le plus haut degré possible de rareté d'argent qui puisse arriver dans un temps donné.

[Ms. Dumont 50_446]

Je ne crois pas que les calculateurs les plus exactes aient jamais pensé que la richesse du pays avoit doublé dans les derniers 50 ans. Pour la facilité du calcul, et avec un degré d'exactitude suffisant pour l'objet actuel, au lieu de 50 ans, disons 100. Je crois plutôt rester au deçà du vrai que de le passer: car, à juger par les recherches du Dr Beeke, la

population paroît avoir doublé dans ce temps, et je serais porté à croire que la proportion de la richesse à la population (le degré de richesse relative en tant que distinct de la richesse absolue) est un peu plus grand à présent qu' alors:⁶ cependant l'affirmative n'est pas aussi bien établie qu'on pourroit la désirer et l'on aura des doutes si l'on considère combien grande est la portion de la richesse annuelle qui se compose des gages du travail, et combien il y a de raison de soupçonner que les gages réels du travail déduits d'après les prix du blé, sont à présent au dessous de ce qu'ils étoient, alors.

À ce taux, à la fin de cent ans, les prix des provisions et des choses vénales seroient réduit à la moitié de ce qu'ils sont à présent: l'argent seroit du double plus rare. Celui qui auroit £100 en argent pourroit acheter alors autant de valeurs vénales pour cette somme que celui qui auroit aujourd'hui £200.

Mais cela suppose que toute accroissement d'argent est arrêté, non seulement celui du papier-monnaie mais encore celui du numéraire métallique car si l'accroissement du numéraire métallique, soit par addition à la quantité ou à la vitesse de circulation, va du même pas que celui de la richesse réelle, savoir 1 p^r cent par année, il n'y auroit point de décroissement de prix, point de diminution dans la valeur de l'argent, et tout resteroit sur le même pied.

[Ms. Dumont 50_447]

Cet accroissement de monnaie métallique est une chose éventuelle qui dépend principalement de la fertilité des mines d'or. Mais en supposant que leur produit continuât sur le même pied habituel, l'accroissement que je suppose, c'est à dire, le doublement du numéraire est ce qu'on peut naturellement attendre. Dans le cours de 40 ans, du règne actuel, malgré le désavantage du haut prix pour les gages du travail, le numéraire métallique paroît plus que doublé:⁷ en proportion du décaissement dans les prix, et de l'accroissement dans le capital réel, il est naturel de supposer que dans une autre période de 40 ans, il y auroit plutôt un accroissement qu'un décroissement dans la quantité totale des exportations et des importations qui ont lieu en retour, soit en valeurs vendues, soit en or.

⁶ Beeke, in fact, provides two estimates for the the population of England and Wales in 1800, namely 'not much less than 11,000,000', and 12,650,000: see *Observations on the produce of the income tax*, pp. 116, 170. Beeke estimated that the population had stood at approximately 6.5 million in 1700, but had risen to over 8 million by 1757, and in 1800 was increasing by 'more than 100,000 annually': see *ibid.*, pp. 117–18.

⁷ See p. 000 above. [To 'Sur les prix']

Mais une autre considération, très importante par rapport à la question actuelle, c'est qu'en bornant nos vues à la Grande Bretagne, il n'y a pas lieu à un accroissement de richesse réelle tel que je l'ai supposé, ni dans un espace de cent ans ni dans un plus grand espace de temps, lors même qu'on embrasseroit l'Irlande dans le calcul.

La richesse agricole,⁸ en tant qu'elle dépend de la quantité de terre, ne peut être augmentée que d'environ $\frac{1}{7}$ ^{ième}: parce qu'il n'y a pas plus d'un septième qui reste encore inculte et susceptible de culture.⁹

L'accroissement de la richesse par le produit des manufactures n'a pas des limites aussi déterminées: mais quand elle s'étend au delà des limites [Ms. Dumont 50_448] qui bornent l'accroissement par l'agriculture, c'est une espèce de richesse précaire et périlleuse, qui doit être plutôt évitée que recherchée, et dont le préservatif se trouve dans la colonisation et dans l'émigration; je dis émigration, sans ignorer que c'est un des plus grandes épouvantails de notre politique actuelle. La Grande Bretagne est tenue d'être un pays à blé, sous peine d'une constante dépendance et d'une disette fréquente, pour ne pas dire famine. La Grande Bretagne n'est pas comme la Hollande, adossée à l'Allemagne et à un continent qui peut subvenir à tous ses besoins.¹⁰ Un petit pays peut être nourri par le surplus d'un grand: un grand pays ne peut pas être nourri par le surplus d'un petit. C'est une observation que je recommande à l'attention de ceux qui sont chargés des intérêts publics, quoique j'espère peu, dans la disposition actuelle des esprits et au milieu des illusions dominantes et de l'enchantement où l'on est sur les manufactures, qu'elle ne soit pas regardée comme un paradoxe singulier et une théorie utopienne. Pour moi, je ne conçois rien de plus périlleux que de dépendre pour sa subsistance, non seulement des saisons plus ou moins fertiles, mais encore des accidents maritimes, des vents et des tempêtes, et des dispositions politiques de nos voisins, encore plus changeables que l'océan qui nous environne. Je ne conçois rien de plus périlleux que d'avoir à compter sur un produit toujours croissant dans d'autres pays, et sur l'amitié des autres puissances, comme si nous ne savions pas que la politique peut préférer au plaisir insipide d'un commerce tranquille et prospère qui n'enrichit que des fermiers, la haute jouissance de faire régner la disette et la famine dans le sein d'un pays ennemi.

⁸ Dumont has added a feminine ending to the English adjective.

⁹ Beeke had estimated that there were 38.5m acres of land in England and Wales, of which 'the cultivated part ... can hardly exceed 33,000,000', i.e. $\frac{6}{7}$: see *Observations on the produce of the income tax*, p. 7.

[Ms. Dumont_449]

La dépense des magasins de blé est une mine d'assurance contre la famine.¹¹ Peu d'individus regrettent pour eux-mêmes, aucun politique ne regrette pour la Communauté, les frais de l'assurance contre les incendies. Mais qu'est-ce que le plus grand mal possible pour des incendies en comparaison du mal toujours menaçant des disettes et des famines? Les marchandes de blés peuvent faire des spéculations relativement aux disettes, mais des spéculations privées ne peuvent rien contre une famine.

Si les obstacles qui arrêtent les enclos et les défrichements étoient supprimés, il est probable que dans un petit nombre d'années, tout ce qui reste de terre inculte seroit mis en valeur.

Une autre ressource, c'est l'amélioration dans la culture des terres déjà cultivées. Cette amélioration est susceptible sans doute d'un très grand progrès: mais y a-t-il personne qui suppose que l'accroissement additionnel qu'on peut obtenir par là soit de 100 pour cent? Les moyens me manquent pour former même une conjecture raisonnable sur cet objet. Je laisse cette question à ceux qui sont plus compétents que moi pour la décider.

Après cette augmentation dans les produits par une agriculture perfectionnée, plus il y aura d'accroissement dans la population, plus sera grande notre dépendance, relativement à la subsistance: plus serons nous exposés à toutes les variations politiques dans la disposition de nations rivales et souvent ennemies.

Mais l'accroissement du numéraire par l'accroissement du papier-monnaie n'ajoute rien à la quantité de terres labourables: nous voyons même que l'attraction de l'argent est plus forte vers les manufactures que vers les terres [Ms. Dumont_450] non cultivées: et la preuve concluante est dans l'accroissement supérieur de la richesse manufacturière sur la richesse agricole.

NOTE TO TYPESETTER: Please insert a short rule, centred.

¹⁰ [Annotation to be finalized]

II. Passons maintenant aux classes qui seroi[en]t sujettes à être affectées par la baisse supposées des prix (la valeur augmentée et la rareté de l'argent) et le degré dans lequel elles seront respectivement affectées.

I. Fermiers, ayant des terres à bail. Si dans la baisse des prix, il n'y avoit rien qui opérât comme indemnité, l'effet total seroit à leur désavantage. Le montant de leurs rentes respectives, au commencement de leur bail, seroit naturellement gouverné par les prix du jour, - par les prix des produits de l'agriculture à ce moment donné.¹² Les prix des produits de l'agriculture sont plus exposés à la hausse que ceux des manufactures, ils seront donc aussi plus exposés à la réduction, quand à la proportion de l'argent avec les choses vénales viendrait à diminuer, comme dans la supposition cela arriveroit par la limitation de la quantité d'argent.

Mais l'effet sur les prix qui seroit à peine sensible à cause de la lenteur de l'opération, l'est encore moins à raison d'une compensation concomitante: ce que j'appelle compensation, c'est la réduction des gages du travail agricole, chef de dépense qui constitue une grande proportion des déboursments du fermier.

[Ms. Dumont 50_451]

La compensation que j'ai en vue n'est pas la réduction dans le montant de l'argent payé par le fermier d'une manière directe sur le pied de gages hebdomadaires, mais la réduction dans le montant de l'argent payé par le fermier au journalier d'une manière indirecte sur le pied de taxe des pauvres.

Dans le système existant des hauts prix, un des effets est que les gages du laboureur sont insuffisants pour son maintien, non seulement quand il est affaibli par la vieillesse ou dans des cas accidentels de maladie et des chômage, mais dans la vigueur de l'âge et l'emploi entier de son temps, lorsqu'il a un certain nombre d'enfants qui n'ont pas encore une capacité de travail suffisante à leur entretien. La demande pour les secours de la paroisse est dans le plus grand nombre de ces cas non occasionnelle mais constante. Le fermier ayant une certaine somme fixe à payer pourroit aussi bien, dira-t-on, la payer en

¹¹ For Bentham's recommendation of corn magazines see also pp. 000 and 000 below [To UC iii. 267–8, 270–5, 'Defence of a Maximum', and UC xvii. 247, 'Method and Leading Features of an Institute of Political Economy'], and *Writings on the Poor Laws*: II, ed. M. Quinn, Oxford, 2010 (CW), pp. 439–41.

¹² Dumont has opened a square bracket before the beginning of the next sentence and noted '?' in the margin, but failed to close the bracket.

première instante sous la forme de gages que de la payer en partie sous cette forme et en partie sous celle de contribution pour les pauvres, mais son intérêt personnel lui fait apercevoir une différence entre ces deux modes de paiement. Par la hausse des gages, il auroit à payer la même somme à celui qui n'est pas marié ou qui n'a point d'enfants comme à celui qui est chargé de famille: par la hausse des gages, il n'y a que celui qui est assez riche pour louer le travail qui est appelé à le payer: par la hausse de sa contribution pour les pauvres, il paye les accroissements [Ms. Dumont_452] en partie avec son propre argent, en partie avec l'argent de celui qui n'est pas assez riche pour en louer lui-même. C'est ainsi que le fardeau de la taxe des pauvres doit continuer à peser inégalement sur les contribuables jusqu'à ce que l'esprit public soit assez éclairé pour reconnaître la nécessité d'un établissement national dans lequel on rassemble tous ces fragments épars de capacité pour le travail, lesquels par la nature des choses ne peuvent être employés avec avantage que par une masse correspondante de capital appliqué à cet objet.^a

^a Quand à la fixation légale des gages du travail, quoique la chose soit regardée comme praticable par de très bons juges, je n'ai jamais vu résoudre les difficultés que cette mesure présente et même dans ce cas, les gages ne pourroient être rendus suffisants pour des familles nombreuses, sans paraître excessifs pour les familles peu nombreuses et les ouvriers qui n'ont à pourvoir qu'à leur entretien personnel. un plan pour cet objet par l'auteur, dans les annals d'agriculture de Young, années 1797 et 1798.¹³

Ainsi le fermier, sans avoir à payer moins à son propriétaire pendant la durée de son bail ni moins au laboureur pour ses gages, auroit moins à payer indirectement à la contribution paroissiale.^b

^b Ce qui fait présumer que les gages directs du laboureur ne seroient point diminués, c'est qu'ils sont aussi bas, pour ne pas dire plus, dans l'époque actuelle que dans aucune des époques antérieures, dont on a des documents. Il y a eu de grandes révolutions dans la proportion entre le prix de la nourriture du laboureur et le montant de ses gages. Il paroît que la fluctuation a été entre le prix d'un seul boisseau de grain par jour pour les gages d'un laboureur à celui de deux boisseaux et demi par an du

¹³ i.e. 'Outline of a work entitled Pauper Management Improved', first published in *Annals of Agriculture and other Useful Arts*, vols. xxx (1798), 89–176, 241–96, 393–424, 457–504, and xxxi (1798), 33–64, 169–200, 273–88, corresponding to *Writings on the Poor Laws: II (CW)*, pp. 487–659.

même grain.

Jusqu'à présent, j'ai parlé des fermiers à baux, comme si le fardeau étoit égal pour tous. Mais les baux varient dans leur durée d'une année à vingt et une. La perte, s'il y en avoit, ne devrait se compter que pour les années du bail non expirées. Le bénéfice auroit eu lieu sur toutes celles qui ont couru depuis le commencement du bail. Il ne pourroit y avoir de perte positive que pour les baux récents et d'une longue durée. Cette perte, très petite en elle-même, disparaît quand on considère l'ensemble des effets avantageux qui doivent résulter de l'opération proposée.

II. Possesseurs des fonds, ou des annuités du gouvernement.

III. Marchands et manufacturiers

N.B. J'ai omis ces deux articles dont je n'ai pu me faire une idée nette. Tout ce que j'ai bien compris, c'est que la baisse des prix pourroit par rapport à eux, prévenir un gain positif, mais non produire une perte positive. Différence qui n'est point de nature à contrebalancer les effets avantageux de la mesure.